

Les divergences entre les états financier selon le SCE et RCI			
Les divergences		SCE	RCI
les principes d'élaboration	la normalisation comptable	La Tunisie est un pays de droit écrit, la profession comptable est dominée par l'Etat. L'élaboration des normes est régie par des lois et des réglementations. , la normalisation comptable dépend des pouvoirs publics.Le système comptable des entreprises est caractérisé par un plan comptable très détaillé, imposant des règles de comptabilisation	Le référentiel comptable international est établi par des organismes privés, ce référentiel se base sur l'interprétation et sur le jugement professionnel des préparateurs des comptes pour comptabiliser les opérations et faire des choix sur les évaluations et les méthodes comptables utilisées(par option).  le référentiel IFRS est basé sur des principes et ne contient pas une nomenclature comptable, les normes IAS/IFRS sont des normes déductives, elles ne contiennent pas des règles comptables précises et strictes
	Les utilisateurs des états financiers	L'information comptable est orientée vers une multitude d'utilisateurs et notamment l'Etat et les banques	L'information comptable est orientée principalement vers les investisseurs sur le marché financier
	le principe de prudence	Il est à remarquer aussi que le principe de prudence est évoqué par différents textes comptables en Tunisie,	contrairement au RCI, où il n'est pas un principe systématique
	évaluation des éléments	le coût historique sans réévaluation	En ce qui concerne, l'évaluation des éléments des Etats financiers, le RCI a introduit la notion de la juste valeur
Contenu des états financiers et d'autres documents	les variations de capitaux	constituent une composante des notes aux Etats financiers	constituent un état financier
	les éléments extraordinaires	les éléments extraordinaires figurent dans l'état de résultat	la rubrique éléments extraordinaires est interdite.
	Résultat par action	le résultat par actions est une note	Résultat par action doit figurer au compte de résulta
	soldes intermédiaires de gestion	les entreprises publient un état de soldes intermédiaires de gestion pour les besoins d'agrégation à l'échelle sectorielle ou nationale	les sociétés présentent un état sur l'environnement et un état sur la valeur ajoutée.